

## Le Point

# Automobile : le crash test pédagogique à l'école

À Ajaccio, des adolescents ont assisté au crash test d'un engin sans permis percuté par un monospace plus lourd. Avec un bilan désastreux pour la voiturette.

Source AFP



Publié le 14/06/2023 à 07h00



🕒 Temps de lecture : 3 min

« Je ne pensais pas qu'elle serait pliée en deux » : face aux dégâts de la collision test entre une voiture sans permis et un monospace, lundi, dans un lycée d'Ajaccio, 300 élèves ont pu comprendre qu'à 50 km/h, un choc peut être fatal.

« Ça m'a complètement enlevé l'envie d'en avoir une », glisse à l'AFP Gabriella Fernandez, élève de quatrième, qui rêvait de prendre le volant de l'une de ces voiturettes utilisable dès 14 ans.

« Ça fait réfléchir, on croyait que c'était solide, mais ce n'est pas si solide que ça », ajoute Camelli Ghejaseppu, 17 ans, après avoir assisté à ce premier crash test pédagogique organisé en France. À 17 ans, il circule à moto, mais il s'est déjà « retourné une fois » à bord d'une voiturette.

Sur le terrain de handball du lycée professionnel Jules-Antonini d'Ajaccio, transformé pour l'occasion en zone d'accident, les élèves de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et seconde de quatre établissements de la ville ont assisté à l'accident d'« Éric, conducteur d'un monospace rentrant d'une soirée ».

« En passager, Damien, son ami. Celui-ci n'a pas attaché sa ceinture de sécurité », explique, en guise de scénario, Laurence Dragotto, qui organise ce crash test avec son mari Pascal et leur entreprise spécialisée en cascades pour la sécurité routière. Éric et Damien vont croiser le chemin d'une voiturette sans permis pilotée par un adolescent de 17 ans ayant consommé « un peu d'alcool » et « un peu de cannabis », explique-t-elle.

Au volant du monospace, Pascal, casqué et équipé d'un équipement de protection des cervicales, fait gronder le moteur avant de venir percuter latéralement le « pot de yaourt » dont le siège conducteur est projeté sur le siège passager. Au moment du choc, le passager du monospace, représenté par un mannequin de 70 kg, vient, lui, percuter le pare-brise.

« Dans la réalité, le conducteur de la voiturette est décédé », précise Laurence Dragotto aux élèves. Quant au passager du monospace, il est « tétraplégique ».

### **Prise de conscience du danger**

« Le choc latéral est pratiquement le choc le plus violent que l'on puisse avoir parce que c'est l'endroit le plus faible du véhicule. Cela donne les pires blessures », explique à l'AFP Robert Camugli, adjudant-chef des sapeurs pompiers chargé de la formation des secours routiers. Avec son équipe, il est intervenu devant les élèves pour désincarner le passager du monospace.

« Les nouveaux véhicules se déforment énormément à l'extérieur, pour absorber le choc. Mais l'intérieur reste sain, la victime est protégée. Malheureusement, ce n'est pas le cas avec une voiture sans permis », insiste Marc-Antoine Quilicci, un des sapeurs-pompiers.

« Ça m'a fait beaucoup réfléchir, parce que j'ai une voiture sans permis », précise Lisandru Carbuccia, élève de première, âgé de 16 ans : « Le choc m'a fait peur, je ne pensais pas que la voiture serait pliée en deux », explique l'élève, qui n'a lui-même jamais eu d'accident avec sa voiturette, qu'il voit comme « une liberté précieuse » pour lui et ses parents.

Joan Sagot, élève de troisième de 15 ans, préfère, lui, marcher. « Ça me fait trop peur », tranche-t-il.

« Au niveau national, la Corse est le premier territoire rapporté à la population en termes d'utilisation de voitures sans permis. Il y en a 5 000 dans l'île, contre 90 000 au niveau national », a précisé à l'AFP le préfet de Corse, Amaury de Saint-Quentin, voyant ces voitures sans permis, dont le nombre « a doublé en dix ans » dans l'île, comme « un véritable enjeu de sécurité sur [les] routes ».

Or, les routes corses sont très accidentogènes. « On a eu 20 morts en Corse-du-Sud l'an dernier, + 50 % par rapport à 2021 », dont 45 % de motards, « et neuf d'entre eux avaient moins de 25 ans », a-t-il ajouté. Au total, 38 personnes sont décédées en 2022 sur les routes corses, « 2,5 fois plus que la moyenne nationale », précise la préfecture.

Pour Jean-Philippe Agresti, recteur de l'académie de Corse, l'important avec cette présentation est de « marquer les esprits », en « rendant concrets et visibles les risques que courent » les élèves.

STYLE

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## 2 Commentaires

Par (\*\_\*) le 14/06/2023 à 09:02

Cela démontre qu'il existe une échelle de risque lors d'une rencontre avec une voiture. D'une part plus la voiture est grosse plus elle cause de dégâts et pour le percuté, avec tout en bas le piéton puis les deux roues, Velo, moto ... et après la voiturette avant la Dacia et les autres véhicules mais en contre partie plus on monte dans l'échelle et mieux on est protégé ! Il faut mieux une voiturette qu'un deux roues ou qu'être piéton face à une voiture....

Par jpleg le 14/06/2023 à 08:32

Tout le monde le sait sauf les français. Ces véhicules devraient être interdits de circulation. En général ils servent à des personnes qui ne sont pas titulaires du permis de conduire. Comment voulez vous qu'ils soient. Source de sécurité ? En même temps la police recherche les personnes qui conduisent sans permis et de l'autre ils laissent rouler ces véhicules conduits par des conducteurs sans permis ! L'Allemagne qui ne limite pas la vitesse sur les autoroutes là ou ce n'est pas dangereux enregistre moins de cas d'accidents mortels l'a bien compris : Ces engins sont interdits sur les routes !